

Service PAP

Adresse postale

Unité de Soins en Alcoologie « Les Iris »
108, Avenue du Général Leclerc - BP 60321
35703 RENNES Cedex 7

Accessible par les bus
3 – 6 – 16 – 64 - 67

Secrétariat : 02.99.33.39.41
secretariat.alcoologie@ch-guillaumeregnyer.fr

Ouvertures secrétariat

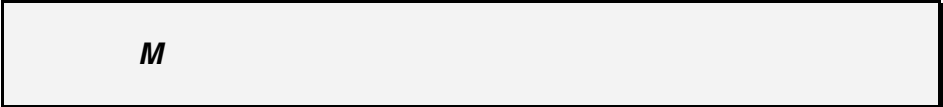
Lundi et Jeudi 9 H 00 - 17 H 30
Mardi 9 H 00 - 12 H 00
Vendredi 9 H 00 - 13 H 30

Plan



Unité de Soins en Alcoologie

LES IRIS



Infirmier référent :

Semaine de mise à distance

Du

au



GRUPE D'ÉVALUATION

Le Jeudi de 15h15 à 16h30

Après une consultation avec l'un des médecins psychiatres ou un(e) infirmier(e) de l'unité, vous devez participer au groupe de parole du jeudi.

Ce groupe permet d'évaluer une éventuelle admission aux Iris et votre demande.

La présence au groupe du jeudi reste obligatoire jusqu'à l'admission (même si vous avez déjà une date d'entrée dans l'unité).

CONTRAT THERAPEUTIQUE DE L'UNITE D'ALCOOLOGIE « LES IRIS »

Votre admission aux Iris s'est faite avec votre accord, aussi nous vous demandons de participer activement aux soins qui vous engagent pour une durée de 4 semaines (activités obligatoires).

Nous invitons votre famille à s'y associer et à rencontrer l'équipe soignante.

Le but des soins est de rétablir le bon fonctionnement de votre organisme et de rompre votre dépendance à l'alcool.

SORTIES

3^{ème} jeudi : Sortie obligatoire
de 9h00 à 17h00.

4^{ème} jeudi : Sortie obligatoire
de 9h00 à 19h00.

Week-end obligatoire (3^{ème} WE) :

SORTIE DEFINITIVE :

INVITATION A PARTICIPER À UN GROUPE DE PAROLE FAMILLE

Cette réunion s'adresse à l'entourage de la personne malade alcoolique, conjoint(e), parent(s), enfant(s), fratrie.

Elle se propose trois niveaux d'objectifs :

1. Répondre aux questions sur le protocole de soins des IRIS
2. Mieux connaître la maladie alcoolique
3. Parler du vécu de l'entourage

Cette réunion a lieu

**Le troisième mardi de chaque mois
(Sauf au mois d'août)
de 18h15 à 19h30 au Service Central d'Alcoologie.**

Un psychologue et un infirmier des IRIS y participent.

**L'Equipe des Iris
Marianne DELATTRE, Psychiatre
Les Psychologues**

UNITE DE SOINS EN ALCOOLOGIE LES IRIS

Je soussigné(e), M

Atteste avoir pris connaissance du protocole et m'engage à respecter le contrat de soins proposé.

Rennes, le

Signature

DEROULEMENT DES SOINS

PREMIERE SEMAINE

Temps de mise à distance

Le bilan de votre état physique, adapté à votre cas, sera aussi complet que possible. Il vous appartient de demander à rencontrer le médecin ou l'infirmier(e) pour connaître les résultats de ce bilan.

Dans les premiers jours, nous vous demanderons de boire une quantité suffisante d'eau pour vous hydrater.

Il se peut que vous vous sentiez triste et fatigué(e) dans les premiers jours ; c'est une conséquence normale de la suppression d'alcool.

Nous vous conseillons de parler de ce que vous ressentez avec les médecins et les infirmiers. Un traitement peut vous être prescrit pour permettre la suppression d'alcool sans incident (angoisse, troubles du sommeil, tremblements, état dépressif...).

Un infirmier référent vous suivra plus particulièrement et vous rencontrera au cours d'au moins un entretien. Le cas échéant, un suppléant pourra vous recevoir.

Il servira de lien avec votre famille qu'il contactera si vous le souhaitez pour un entretien et une écoute. Ces différents échanges aboutiront à une rencontre familiale. L'infirmier référent sera présent lors de cet entretien avec le psychologue.

Les médecins, les psychologues, vous recevront une fois par semaine. Vous pouvez solliciter des rendez-vous avec l'assistante sociale avant votre entrée et/ou durant votre cure.

Les visites, les appels téléphoniques, les sorties - seul(e) - hors de l'unité ne sont pas autorisés lors de cette première semaine -exception faite des rendez-vous prévus dans le programme de soins - ceci afin de vous permettre un retrait, un certain isolement favorable à votre réflexion.

Pour les activités inscrites dans le contrat thérapeutique, vous serez accompagné(e).

Votre famille pourra téléphoner dans le service pour demander de vos nouvelles régulièrement.

Vous avez toutefois la possibilité d'écrire et de recevoir du courrier.

DEUXIEME SEMAINE

Pour vous aider, un ensemble de moyens vous est offert (entretiens individuels, groupes de parole et activités).

Vous verrez le programme de ces activités dans la suite de ce dossier.

TROISIEME SEMAINE

Vous continuez à participer aux activités ainsi qu'aux entretiens individuels et de groupes.

Ce travail vous permet d'amorcer une réflexion sur l'après-cure et de mieux évaluer le chemin déjà parcouru.

A la fin de la troisième semaine, une permission est programmée du samedi matin au lundi matin.

QUATRIEME SEMAINE Préparation à la sortie

Vous avez la possibilité de sortir à l'extérieur de l'hôpital, après en avoir informé l'équipe soignante, de 17h00 à 19h00 (sauf exception).

Avant votre sortie, nous ferons avec vous un bilan complet de votre état physique et moral.

La rencontre avec votre conjoint ou des membres de votre famille aura permis une évaluation de la situation actuelle et il vous sera demandé d'élaborer avec l'équipe soignante votre suivi après l'hospitalisation :

Consultations médicales, psychologiques.

Aide apportée à votre famille.

Autres formes d'aide : groupes, associations, consultations spécialisées.

Renouvellement éventuel des **entretiens de famille** (en parler avec vos infirmiers référents)

Groupe mensuel du samedi matin (le 3^{ème} samedi de chaque mois à 9h30 (sauf en août).

Un **groupe** de parole pour votre **conjoint** et votre **famille** a lieu tous les 3^{èmes} mardis de chaque mois

RENSEIGNEZ VOUS AUPRES DES INFIMIERS DU SERVICE D'ALCOOLOGIE

Vos infirmiers référents vous fixeront un rendez vous suite à votre sortie pour faire le point.

Avec votre accord, une lettre d'information médicale sera adressée à votre médecin traitant.

Nous nous entretiendrons avec vous de votre rapport à l'abstinence

APRES LA CURE

Après la cure, plusieurs aides vous sont proposées

- ◆ Entretiens avec le médecin psychiatre.
- ◆ Entretiens avec le/la psychologue.
- ◆ Entretiens avec la diététicienne.
- ◆ Entretiens/démarches avec l'assistante sociale.
- ◆ Entretiens avec un(e) infirmier(e) référent(e).

Vous pouvez prendre rendez-vous avec eux en téléphonant au secrétariat ouvert

<i>Lundi et jeudi</i>	<i>9 h 00 – 17 h 30</i>
<i>Mardi</i>	<i>9 h 00 – 12 h 00</i>
<i>Vendredi</i>	<i>9 h 00 – 13 h 30</i>

- ◆ Groupe de suivi du jeudi matin (pas de rendez-vous).

- ◆ Groupe mensuel samedi matin (pas de rendez-vous).

Ces consultations sont gratuites

VIE INSTITUTIONNELLE

VISITES

Les visites sont autorisées de 17h00 à 19h00 en dehors des activités et le week-end de 14h00 à 19h00 (sauf exception).

Celles-ci se font dans les chambres.

NB : pas de visite le jour de la culinothérapie.

TELEPHONE

Les communications téléphoniques sont acceptées de 17h00 à 20h00 en dehors des repas

Les téléphones portables doivent être éteints lors des activités et des repas

SORTIES

Elles sont autorisées dans l'enceinte de l'hôpital dès la 2^{ème} semaine.

Un week-end obligatoire vous sera accordé le 3^{ème} week-end d'hospitalisation.

Votre sortie définitive se fera soit le 4^{ème} vendredi à 14h00 soit le 4^{ème} samedi à 11h00 si réunion mensuelle.

L'équipe se réserve le droit de vérifier la présence de produits non autorisés dans l'unité.

DE PLUS, DES CONTROLES D'ALCOOLEMIE PEUVENT ETRE PRATIQUES INOPINEMENT.

DIETETIQUE

Animateur	±	Mme Christine ETIENNE, Diététicienne
Lieu	±	Salle à manger
Quand	±	Tous les lundis à partir de 9h45

« *Le monde infiniment varié des saveurs et des odeurs ouvre notre curiosité à un autre monde, lui aussi de savoir et de plaisir.* »

B. PROUTEAU

1 ATELIER DU GOUT

- Test gustatif simple.
- Expériences olfactives.
- Reconnaissance des saveurs de base.

ATELIER OLFACTIF

- Expérimentation sur l'odorat (mémoire olfactive) à l'aide d'échantillons anonymes.

2 INFORMATIONS NUTRITIONNELLES

2 séances par mois (l'équilibre alimentaire - informations sur les boissons) vous permettent de connaître un certain nombre d'éléments afin d'allier plaisir et équilibre nutritionnel.

GROUPE DE PAROLE

Animateurs	±	Didier RICHARD, psychologue
	±	Un infirmier
Lieu	±	Salle TV des Iris
Quand	±	Lundi de 11h00 à 12h00

Ces groupes ont pour but de vous permettre d'exprimer ce qui vous mène à rechercher l'alcool.

Nous envisagerons ensemble les moyens de rompre cette dépendance.

MOYENS

- ± Caméscope.
- ± Echanges, discussions...
- ± Analyse transactionnelle.

SERVICE SOCIAL

Vous pouvez rencontrer l'assistante sociale du service avant, pendant et/ou après votre séjour aux Iris.

Avec vous, elle peut :

Faire un bilan de votre situation et vous aider à la régulariser ;

Vous informer sur vos droits ;

Vous accompagner dans la mise en place de votre projet de vie en incluant vos soins.

Elle est disponible pour répondre à toutes vos questions relatives à la vie quotidienne (logement, finances, famille, travail, démarches, administratives...) et au droit en général.

N'hésitez pas à la contacter lors de ses jours de présence :

Lundi : toute la journée (sauf de 14h00 à 15h00).

Jeudi : 11h00 - 17h00.

Vendredi : 9h00 - 12h30.

Ou prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Service Central d'Alcoologie au **02.99.33.39.41**

SORTIES DU JEUDI

Comment s'organise l'emploi du temps des jeudis ?

1^{er} et 2^{ème} jeudis :

Vous ne sortez pas.
Dans le cas d'une deuxième cure, groupe de parole.

3^{ème} jeudi :

Sortie obligatoire de 9h00 à 17h00.

4^{ème} jeudi :

Deuxième sortie obligatoire de 9h00 à 19h00

VIDEO

Animateurs	±	Didier RICHARD, psychologue
	±	Un infirmier
Lieu	±	Salle TV des Iris
Quand	±	Vendredi 10h45 à 12h00

OBJECTIF

Réfléchir à la manière dont « je communique ou non » avec mon entourage familial, professionnel, etc...

METHODE

A partir de situations vécues ou imaginaires (la reprise du travail, le premier contact avec les « copains de bistrot » après la cure, etc...)

Mise en place d'un jeu de rôle qui est filmé au caméscope.

La scène est revue ensemble et chacun donne son sentiment, ses réflexions...

INFO-ALCOOL

Animateurs	±	Infirmiers
Lieu	±	Salle TV des Iris
Quand	±	Mercredi de 10h45 à 12h15

OBJECTIF

1- MIEUX CONNAITRE

- Le produit alcool
- L'alcoolisation
- Les maladies alcooliques

2 - POUR MIEUX SE SITUER

METHODE

4 THEMES SONT TRAITES

- Les effets positifs
- Les effets négatifs
 - ♦ sur les relations,
 - ♦ sur le corps,
 - ♦ sur la sexualité, etc...
- La dépendance
- L'après cure pour un mieux vivre.

MOYENS

- Informations
- Témoignages
- Echanges et discussions

INFO TABAC

Le CHGR dispose, au sein du Pôle Addictions et Précarité, d'une équipe de tabacologie de liaison à votre service.

Cette équipe participe à la prise en charge de votre dépendance tabagique.

Au cours d'une information sur le tabac

Animateur ± Mme Isabelle TOULLEAUX, Infirmière

Lieu ± Salle de réunion des Iris

Quand ± Jeudi après midi de 13h30 à 14h30

Au cours de consultations individuelles

Parlez en avec l'équipe soignante et n'hésitez pas à solliciter un entretien afin d'évaluer votre consommation.

(Pendant votre séjour, la prise en charge des substituts nicotiniques est assurée par le CHGR).

RELAXATION

Animateurs ± Mme Marie BOUGAULT, Infirmière

Lieu ± aux Iris

Fréquence ± 1 semaine sur 2

Quand ± Mardi 9h00 à 10h00

OBJECTIF

- Réappropriation, réinvestissement corporel.
- Moment privilégié pour dialoguer avec votre corps.
- Revalorisation de soi.

OBJECTIF

Utilisation du pouvoir de mobilisation émotionnelle de la musique.
Moyen de communication (expression, partage...).
Développement de la créativité.
Affirmation de soi.
Détente.

METHODOLOGIE

- Prise de conscience du corps, les pulsations, des vibrations, des rythmes personnels et du groupe.
- Utilisation d'instruments de percussion.
- Production de sons vers une combinaison rythmique et en groupe.
- Verbalisation autour de la séance.

DETENTE MUSCULAIRE

Animateurs ± 2 infirmiers

Lieu ± Salle de sport

Quand ± Mercredi 9h00 à 10h00
Vendredi 15h00 à 16h00

OBJECTIF

En partant des aptitudes physiques de chacun, souvent très différents les uns des autres, nous vous proposons un moment de détente à travers la pratique du badminton, tennis de table...

Il ne s'agit pas de compétition ou d'une activité pour se surpasser mais davantage pour se procurer du « bien-être » et faciliter la vie de groupe. Respect des règles du jeu, solidarité, tolérance, partage de vos compétences, de votre expérience, respect de l'autre et de soi sont quelques aspects que nous aimons valoriser dans cette activité.

Nous vous demandons de vous présenter si possible dans une tenue de sport (chaussures, survêtement, maillot), dans le cas contraire de se mettre dans une tenue où vous êtes à l'aise.

ATELIER CULINAIRE ET COCKTAILS

Animateurs	±	Infirmiers
Lieu	±	Salle à manger du pavillon
Fréquence	±	Une fois par mois
Quand	±	Mercredi Tout l'après-midi jusqu'au soir

(PAS DE VISITE CE JOUR NI DE SORTIE A L'EXTERIEUR)

OBJECTIF

Dans une activité que nous souhaitons conviviale, nous ferons appel à votre curiosité, vos compétences et connaissances pour préparer et partager un repas ainsi que des cocktails sans alcool.

Quatre étapes vous seront proposées

Concertation pour le choix d'un menu (les jours précédents) ;

Achats dans une grande surface des produits (pour trois patients du groupe, la veille) ;

L'après midi proprement dite : préparation des cocktails et réalisation du repas ;

Partage des boissons et du repas avec mise en commun des expériences, critiques, etc...

ATELIER MUSIQUE

Animateurs	±	Un ou plusieurs infirmiers Ou des musiciens
Lieu	±	Salle TV des Iris (sauf exception)
Fréquence	±	Une fois par mois
Quand	±	Mercredi à partir de 15h00

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS D'ANCIENS BUVEURS

- La Croix d'Or / Alcool Assistance	(02.99.38.04.36
- Les Amis de la Santé	(02.99.51.88.02
- Vie Libre	(02.99.51.43.78
- Les Alcooliques Anonymes	(02.99.87.01.20

Ils viendront une fois par semaine à tour de rôle aux Iris.

Votre présence à ces réunions pendant la cure est inscrite dans le programme et est donc obligatoire.

Vous rencontrerez :

- Le 1 ^{er} mardi du mois	Vie Libre	19h45
- Le 2 ^{ème} mardi	La Croix d'Or	19h45
- Le 4 ^{ème} mardi	Les Alcooliques Anonymes	19h45
- Le 3 ^{ème} vendredi	Les Amis de la Santé	19h45

Vous connaissez peut être déjà ces associations. Il se peut que vous soyez membre de l'une d'entre elles, ou au contraire, que vous n'en ayez jamais entendu parler.

Nous vous offrons ici l'occasion de vous informer de leurs activités.

EQUITATION

Lieu	±	Centre Equestre de Thorigné-Fouillard
Quand	±	Mardi de 14h50 à 16h15 (sauf vacances scolaires)

OBJECTIF

Les séances d'équitation que vous ferez ont pour but :

- De permettre au cavalier de prendre conscience de son corps et de ses mouvements.
- De solliciter une prise de conscience de soi et le contrôle de soi.
- De faire connaissance avec le milieu équestre avec une participation active (brossage, etc...)

NB : Pour cette activité, il vous est nécessaire de vous munir d'un pantalon de sport et d'une paire de chaussures basses.

REUNION SOIGNANTS-SOIGNES

Animateurs	±	Médecin Infirmiers
Lieu	±	Salle TV des Iris
Quand	±	Lundi de 14h15 à 14h45 En présence du Dr DELATTRE
	±	Vendredi durant la réunion café Avec les infirmiers

OBJECTIF

Permet de faire le point sur la semaine écoulée par :

- Un partage sur la vie institutionnelle.
- Des questions diverses.
- Des suggestions, des discussions.

ATELIER ECRITURE

Animateurs	±	2 infirmiers
Lieu	±	Salle d'activités
Fréquence	±	1 semaine sur 2
Quand	±	Mardi de 9h00 à 10h00

OBJECTIF

Activité qui fait appel aux souvenirs, aux émotions de chacun par l'écrit à l'aide d'un thème.

ATELIER ARGILE

Animateurs	±	Infirmiers
Lieu	±	Salle de réunion des Iris
Fréquence	±	Une fois par mois
Quand	±	Mercredi A partir de 15h00

OBJECTIF

Faire appel à
Ses sentiments,
Ses souvenirs,
Ses émotions...

Pour mieux se connaître, en utilisant le modelage de l'argile sous forme de libre jeu.

JEU « COMPETENCES »

Animateurs	±	Infirmiers
Lieu	±	Salle à manger
Fréquence	±	Une fois par mois
Quand	±	Mercredi à partir de 15h00

Cette activité permet de développer des capacités personnelles à faire face à des situations à risque de façon ludique.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
MATIN	8h15 - 9h30 * PISCINE (FACULTATIF) 9h45 - 11h00 Diététique 11h00 - 12h30 GROUPE DE PAROLE Psychologue Infirmier	9h00 - 10h30 ATELIER ECRITURE 1/2 Infirmiers RELAXATION 1/2 Infirmiers A partir de 10h30 RENDEZ-VOUS Mme SOMAGGIO Psychologue Mme ETIENNE Diététicienne (A la demande)	9h00 - 10h00 DETENTE MUSCULAIRE Infirmiers 10h45 - 12h15 INFO ALCOOL	PATIENS HOSPITALISES PAS D'ACTIVITE LES 1 ^{ER} ET 2 ^{EME} JEUDIS / SORTIES A L'EXTERIEUR 3 ^e jeudi : 9h00-17h00 4 ^e jeudi : 9h00-19h00 ----- GROUPE DE PAROLE POUR LES ANCIENS DES IRIS (UNIQUEMENT LES PATIENTS EN 2 ^{EME} CURE)	9h00 - 10h30 RENDEZ-VOUS Dr DELATTRE Psychiatre Et/ou Mme SOMAGGIO Psychologue Et/ou Melle GUILLOTTE Assistante sociale 10h45 - 12h00 VIDEO Psychologue Infirmier	9h30 - 11h00 GROUPE MENSUEL (3 ^{ème} samedi du mois) Médecin psychiatre ou psychologue Infirmier	TEMPS LIBRE
	12 h 15 REPAS	12 h 00 REPAS	12 h 15 REPAS	12 h 00 REPAS	12 h 15 REPAS	12 h 00 REPAS	12 h 00 REPAS
APRES-MIDI	14h15 - 14h45 REUNION SOIGNANTS - SOIGNES AVEC PRESENCE MEDICALE A partir de 14h45 RENDEZ-VOUS Dr DELATTRE Psychiatre Et/Ou Mme SOMAGGIO Psychologue Et/Ou Melle GUILLOTTE Assistante sociale	14h40 - 16 h 15 * EQUITATION 17h00 TEMPS LIBRE 18h15 - 19 h 45 GROUPE FAMILLE (3 ^{EME} MARDI DU MOIS) Psychologue Infirmiers 19h45 - 21h15 RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS VIE LIBRE (1 ^{er} du mois) LA CROIX D'OR / ALCOOL ASSISTANCE (2 ^{eme} du mois) ALCOOLIQUE ANONYMES (4 ^{eme} du mois)	A PARTIR DE 15h00 ATELIER COCKTAIL CULINOTHERAPIE (1 fois/mois) ou Musique (1 fois/mois) ARGILE (1 fois/mois) JEUX COMPETENCES (1 fois/mois) 17h00 (sauf si culino) TEMPS LIBRE	13h30 - 14h30 INFO TABAC Infirmier	13h15 - 13h30 REUNION CAFE 15h00 - 16h00 DETENTE MUSCULAIRE Infirmiers 17h00 TEMPS LIBRE 19h45 3 ^{ème} vendredi du mois ASSOCIATION LES AMIS DE LA SANTE (3 ^{ème} du mois)	TEMPS LIBRE	TEMPS LIBRE

F Les activités qui ne peuvent avoir lieu pour raisons diverses (congés annuels, maladie de l'intervenant, etc ...) ne seront pas remplacées sauf si ces absences sont prévues.

* Activités annulées pendant les vacances scolaires

n.b.- Certains horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent subir de légères variations

Exemplaire à détacher et à remettre signé aux Iris
lors de votre Admission

UNITE DE SOINS EN ALCOOLOGIE LES IRIS

Je soussigné(e), M

Atteste avoir pris connaissance du protocole et m'engage à
respecter le contrat de soins proposé.

Rennes, le

Signature

Exemplaire destiné à votre Entourage

INVITATION A PARTICIPER À UN GROUPE DE PAROLE FAMILLE

Cette réunion s'adresse à l'entourage de la personne malade
alcoolique, conjoint(e), parent(s), enfant(s), fratrie.

Elle se propose trois niveaux d'objectifs :

4. Répondre aux questions sur le protocole de soins des IRIS
5. Mieux connaître la maladie alcoolique
6. Parler du vécu de l'entourage

Cette réunion a lieu

**Le troisième mardi de chaque mois
(Sauf au mois d'août)
de 18h15 à 19h30 au Service Central d'Alcoologie.**

Un psychologue et un infirmier des IRIS y participent.

**L'Equipe des Iris
Marianne DELATTRE, Psychiatre
Les Psychologues**

